



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 84455

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur le rapport d'information sur les professions juridiques réglementées. Il propose de confier à une commission *ad hoc* associant l'Autorité de la concurrence le soin d'évaluer la différence économique et juridique entre le droit de présentation et la « finance » de l'office. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84455

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5141

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)